



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 9 août 2022

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Christophe BACHOLLE
- Philippe GRATADOUR
- Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du PLU de Fouquières lez Lens (62)
- Révision du PLU de Fresnières (60)
- Elaboration ZA EP de Lucy le Bocage (02)
- Modification n°1 du PLUi de la communauté de communes de Flandre Intérieure (59)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- SAGE Scarpe Amont (59-62)

Plans programmes : absence d'observations au sens des articles R.122-7 II et R. 122-21 III du code de l'environnement

- MEC PLU de Nesle pour le projet Innovafeed (80)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Régularisation d'un élevage de volailles à Lihons (80)
- Centrale solaire à Courchelettes et Corbehem (62 et 59)
- Extension de l'usine de fabrication de croquettes pour chiens et chats à Marconnelle (62)
- PE Moulin de la picoterie à Essômes sur Marne (02)

Autres dossiers soumis à délibération

- Néant

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Pierre Noualhaguet est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet de parc éolien des magnolias à Boubers près Hesmond (62) et Patricia Corrèze-Lenée sur le projet d'entrepôt logistique à Calais (62) sur lesquels leur est déléguée la compétence de statuer ;

Autres dossiers

Néant

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR